



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire

Monsieur Stéphane SEIGNEURY – Adjoint au Maire

A

Mesdames et Messieurs

les conseillers municipaux de la Commune de GAS

La convocation au conseil municipal est transmise de manière dématérialisée

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

**Le vendredi 03 juillet 2026 à 20 h 30
10 rue de l'Ecole – 28230 GAS**

Ordre du Jour

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 5 juin 2026
- Information des décisions du maire dans le cadre de sa délégation l'article L. 2122-22 du CGCT
- Acquisition de la parcelle D 0026 : emplacement Réservé
- Logement communal : contrat 10 bis rue de l'école du 18/9/2026 au 31/12/2027
- Energie Eure-et-Loir : proposition de fin adhésion service conseil en énergie au 31/12/2026
- Ressources Humaines :
 - Recensement population 2027 : Coordinateur : formation et création de postes de 2 agents recenseurs : rémunération/formation
 - Adoption de la modification RIFSEEP
 - Instauration d'un temps partiel (retraite progressive)
 - Projet de délibération pour avis au CST (comité social technique) : fixation des taux pour les avancements de grade
- Élections CCPEIDF :
 - Désignation référent contact mobilité
 - Référent petite enfance, enfance et jeunesse
- Bibliothèque :
 - inscription « Biblis en folie 2026 »
- Affaires générales : délégation de signature pour mise disposition du matériel communal
- GAS_EN_FÊTE :
 - Retour sur la fête de la musique du 19 juin
 - Repas des anciens : choix des prestataires (traiteur/colis/animation)
 - Marché de Noël du 5 décembre 2026 : règlement/fixation du tarif inscription
- Questions et informations diverses :
 - Tour de table : compte rendu d'activité des commissions thématiques et des représentations au sein des EPCI
 - Tableau projet investissement 2026-2029

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 26 juin 2026
Stéphane SEIGNEURY
Adjoint au Maire par délégation
en remplacement du maire absent

